

A stylized world map composed of small red and white dots, centered at the top of the slide.

# Méthodologie de mise en œuvre et d'évaluation de dispositifs PSE dans les pays en développement

*Présentation lors de l'atelier d'échange sur la mise en place et l'évaluation des  
mécanismes PSE à Madagascar – 3 & 4 Mai 2016 – Antananarivo*

*S'engager, agir et innover pour un monde plus juste*

# De la théorie à la pratique: enjeux méthodologiques

2

## Constat:

- Grande **diversité** de questions méthodologiques posées lors de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs PSE.
- **Pas de cadre d'analyse** global de ces questions.
- **Confusions et difficultés** pour les promoteurs de projet PSE

## Objectifs:

- **Synthèse** des méthodologies de mise en œuvre et d'évaluation des PSE dans les pays en développement.
- **Recenser, structurer et discuter** ces différentes questions méthodologiques.



# De la théorie à la pratique: enjeux méthodologiques

3

## Démarche méthodologique:

- Revue de littérature académique et institutionnelle
- Présentation d'une typologie basée sur une analyse en cycle de vie de projet PSE.



Source: notre conception

- **Structuration chronologique et cohérente** des différentes questions d'évaluations à se poser lors de la mise en œuvre d'un projet PSE.

# I. L'étude de faisabilité

4

**Objectif:** juger la pertinence du recours à un mécanisme incitatif de type PSE.

Le PSE est-il la meilleure réponse au problème de gestion des ressources naturelles auquel est confronté le territoire?

**Distinction:**

- **Services écosystémiques:** services rendus aux hommes par les écosystèmes (voir classification du MEA) ;
- **Services environnementaux:** services rendus par les hommes pour la préservation des écosystèmes au bénéfice d'autres hommes (approche en termes d'externalité positive)



# I. L'étude de faisabilité

5

## A) Identification des risques pesant sur le service écosystémique

- **Le service écosystémique est-il menacé?** Si oui par quel(s) type(s) de menace(s)?
- Attention aux idées reçues sur les relations entre différents éléments naturelles (ex: forêt = source). Eviter les **généralisations inappropriées** : d'un site à l'autre, d'une échelle d'analyse à l'autre.
- **Etude biophysique:** analyser les dynamiques écologiques et anthropiques à l'œuvre sur le territoire, et leurs conséquences sur le service écosystémique



# I. L'étude de faisabilité

6

## B) Quels services environnementaux sont/peuvent être rendus?

- **Diagnostic des pratiques** (agricoles, forestières, etc.): identifier quelles **pratiques** devraient être **changées** (celles impactant négativement le SE) ou **favorisées** (celle impactant positivement le SE)
- **Difficulté:** établir clairement le lien entre changements de pratiques retenus et fourniture du service écosystémique.
- **Analyser l'effort** que représentent ces changements pour les acteurs en charge de les réaliser: utilisation du concept de **coût d'opportunité**
  - Etablir s'il est **réaliste et équitable** de demander tel ou tel changement de pratique aux fournisseurs.



# I. L'étude de faisabilité

## C) Evaluation de la demande en service environnemental

7



- **Identifier les bénéficiaires** du service environnemental et estimer leur **volonté et capacité** de paiement pour continuer à bénéficier de ce service.
- S'assurer qu'il existe bien une **demande réelle et solvable** du service environnemental concerné par le PSE

## Construction du scénario de référence:

- Base de **comparaison** pour suivre l'évolution des aspects sociaux, économiques et écologiques induite par le mécanisme de PSE.
- Etablir une liste d'indicateurs

# II. Construction du mécanisme de gouvernance

8

**Objectif:** aboutir à un **accord contractuel** définissant les engagements respectifs des différentes parties prenantes, et le dispositif de suivi de ces engagements.

- Mettre en place un **processus de négociation** regroupant **toutes les parties prenantes** du projet en vue d'établir l'arrangement institutionnel qui servira de **base juridique** pour le PSE

Les fondements pour **juger cet arrangement institutionnel** reposent sur des critères:

- **d'équité:** permet une équité procédurale (processus de négociations) et distributive (légitimité de la répartition des coûts et bénéfices) ;
- **et d'efficience:** le mécanisme de gouvernance n'engendre pas des coûts de gestion (coûts de transaction) prohibitifs susceptibles de remettre en cause la viabilité économique du mécanisme.



# II. Construction du mécanisme de gouvernance

9

## A) Engagements de chaque partie

- **Consensus sur une compréhension commune**, entre les fournisseurs et les bénéficiaires, du fonctionnement écologique à la base du service écosystémique et sur les actions de gestion visant à en maintenir la fourniture.
  - Utilisation des données/informations collectées lors de l'étude de faisabilité ;
  
- **Consensus sur les modalités de paiement** ainsi que le partage des coûts d'une manière juste et équitable entre les différents groupes d'acteurs concernés par la mise en place du PSE.
  - Prise en compte du cadre réglementaire encadrant l'utilisation des ressources naturelles sur le territoire ;
  - Prise en compte du contexte institutionnel local



# II. Construction du mécanisme de gouvernance

## 10 B) Dispositif de suivi et modalités de sanction



- Faire **respecter le principe de conditionnalité**.
- **Difficulté:** s'assurer qu'avec un coût limité, le système de suivi soit en mesure de détecter le non-respect des engagements.
- Quel niveau de suivi sera suffisant pour rassurer les bénéficiaires que le service environnemental est effectivement sécurisé?
- A quelle échelle et quelle fréquence la surveillance sera-t-elle acceptable pour les fournisseurs?
- Il n'y a pas à priori un type d'accord supérieur aux autres, c'est le processus de négociation qui doit permettre d'aboutir à un **arrangement institutionnel adapté au contexte local**.

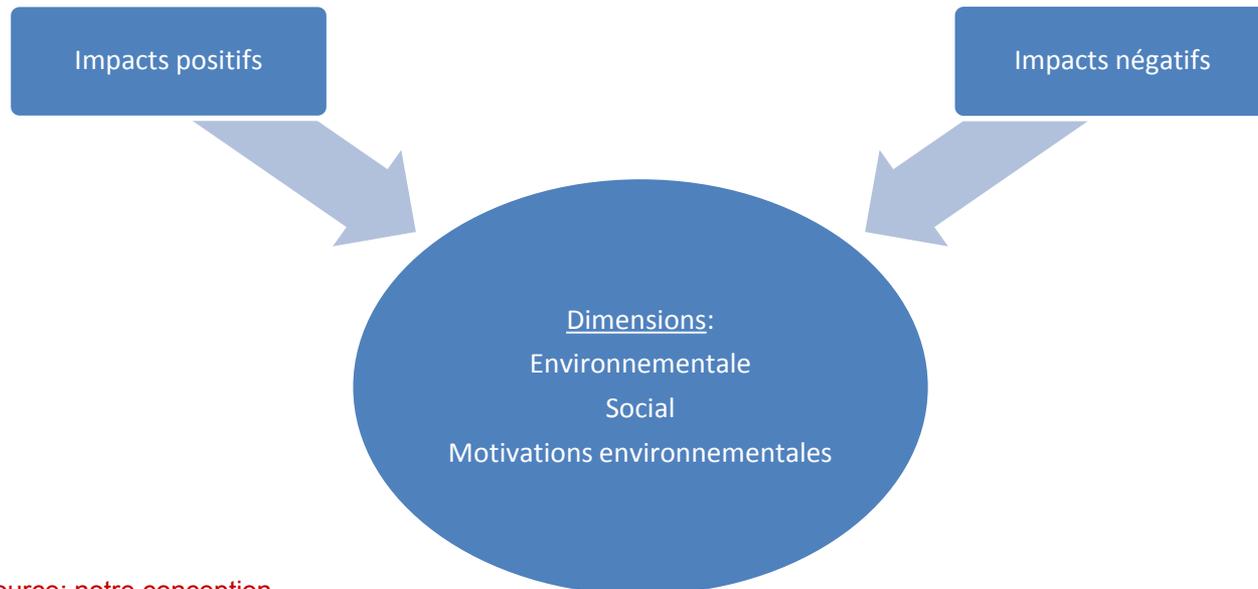


# III. Evaluation d'impact

11

**Objectif:** analyse des **effets** prévus et imprévus, positifs et négatifs, induits par la mise en place du PSE.

## Cadre d'analyse d'impacts des PSE



Source: notre conception

# III. Evaluation d'impact

12

## A) Impacts environnementaux

- **Objectif:** s'assurer de l'**additionnalité** en matière de fourniture du service environnemental sur lequel porte le PSE.
- **Méthodes:** plus ou moins quantitatives, plus ou moins onéreuses (étude de cas, économétrie)
- Prendre en compte les potentiels **effets de débordement**.



# III. Evaluation d'impact

13

## B) Impacts socio-économiques

- **Objectif:** s'assurer, au minimum, que la mise en place du PSE n'affecte pas négativement le **niveau de vie** d'un ou plusieurs groupes d'individus.
- Des aspects **multidimensionnels**: revenus, consommation, droit de propriété, capacités, rapport de force ...
- **Méthodes:** plus ou moins quantitatives, plus ou moins onéreuses (étude de cas, économétrie)



# III. Evaluation d'impact

## C) Impacts sur les motivations environnementales

14



- L'enjeu est de savoir si le PSE **renforce ou affaiblit les motivations intrinsèques environnementales** des individus (*crowding-in ou crowding-out effect*).
- **Risque:** si le PSE affaiblit ces motivations, son arrêt conduirait à une situation environnementale pire qu'initialement, voire produirait des comportements de **chantage écologique**.
  - Un certain nombre de **règles informelles et de normes** pro-environnementales qui existaient avant le PSE deviendraient **inopérantes**.
- Pas de **méthode** véritablement capable d'évaluer les comportements ou les motivations des individus avant et après l'arrêt du PSE.



# Conclusion

15



- Proposition d'une **structuration chronologique et cohérente** des différentes questions d'évaluations à se poser lors de la mise en œuvre d'un projet PSE.
- Poser les **bases de discussions** concernant la construction d'une méthodologie de conception, de mise en place et d'évaluation des PSE.
  - Chaque PSE doit en réalité construire sa propre méthodologie, adaptée au contexte dans lequel il intervient.
- Point clé: la **gestion des coûts de transaction**
  - **Au-dessus** d'un certain niveau: remise en cause de la faisabilité et la viabilité économique du PSE ;
  - **En dessous** d'un autre niveau: les dispositifs d'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre du dispositif risquent d'être insuffisants





Merci de votre attention

*Questions?*

*S'engager, agir et innover pour un monde plus juste*